



# FICHE INDIVIDUELLE ADULTES TENNIS CLUB DE FRÉNOVILLE Saison 2024-2025

## INFORMATIONS DU SPORTIF

Renouvellement – licence n° .....

Nouveau

Nom\* : NOM DE NAISSANCE\* :  
Prénom\* : Sexe : Féminin\* / Masculin\*  
Date\* : Lieu de naissance\* : Nationalité\* :  
Adresse\* :  
Code postal\* : Ville\* :  
Tél. Domicile : Tél. portable\* :  
Adresse mail\* :  
Numéro de carte magnétique\* (coût de cette première carte 10€/renouvellement carte perdue 25€) :

\*Toutes ces informations sont obligatoires

## AUTORISATION

**Je souhaite jouer en championnat par équipe**

*\* si oui, je m'engage à être présent **au minimum à 5 rencontres** (déplacement ou visite du club adverse) par championnat hiver comme été, seniors comme seniors plus et à toutes les convocations des équipes sauf motifs majeurs. Je m'engage à respecter les capitaines et les coéquipiers de l'équipe et des équipes adverses et à rester fairplay à chaque situation.*

J'autorise le club à diffuser toutes les images/photos/vidéos où je pourrais apparaître lors des manifestations/tournois/animations ou autres afin de promouvoir l'image du club que ce soit sur les réseaux sociaux / publications / ou autres.

## ATTESTATION

- 1- Je m'engage à ne prêter en aucun cas ma carte magnétique qui est nominative et personnelle et à ne jamais communiquer les codes des terrains extérieurs ainsi que le code de la boîte à clefs.
- 2- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du T.C.F. et m'engage à le respecter. (celui-ci est affiché au gymnase)
- 3- Je reconnais avoir rempli la charte des courts extérieurs et m'engage à la respecter. (celle-ci est affiché au gymnase et des exemplaires sont à disposition pour signature – à remettre à Angélique)
- 4- J'ai pris connaissance de ce texte de loi appliqué dès le 1er septembre 2023. « La Loi Sport du 2 mars 2022 permet désormais aux fédérations sportives, après avis de leur commission médicale, d'adopter leur propre réglementation relative à l'obligation, ou non, de présenter un certificat médical, ou une attestation, lors de la délivrance d'une licence à un pratiquant majeur. Dans ce cadre et conformément à l'avis de sa Commission fédérale médicale, la Fédération Française de Tennis a validé la suppression du certificat médical, ainsi que des attestations, dans le cadre de la délivrance d'une licence à un pratiquant majeur. »

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé »)

Tarifs cours annuels saison 2024-2025 (licence + cours + cotisation) = 220€ \*

OU

Tarifs annuels saison 2024-2025 (licence + cotisation) = 70€ \*(habitant de Frénoville – joueur équipe) – 90€ (extérieur)

**\*Paiement par chèque ou espèces**

Possibilité de payer par chèque pour le paiement en plusieurs fois soit en 3\* ou 4\* fois (Septembre 2024\* / octobre 2024\* / novembre 2024\* / décembre 2024\* - décembre = dernier mois de paiement)

\*barré les mentions inutiles

**Inutile de mettre des annotations au dos des chèques, l'encaissement de ceux-ci se fait par ordre numérique et en fonction des choix cités ci-dessus. Les chèques seront encaissés vers le 15 du mois.**